

LE CONQUET

de PENZER à KERMORVAN

Spécial Agenda 21



Bulletin communal

Kannadig-kêr

N° 98

Février 2016



*« Imaginer un monde qui réponde à nos besoins présents,
sans compromettre la capacité des générations futures à
répondre aux leurs... »*



Ce titre en forme de clin d'œil laisse entendre que la commune va endosser un nouvel habit. Si on veut filer jusqu'au bout la métaphore vestimentaire, on dira qu'il ne s'agit pas de jeter les anciens vêtements, mais plus précisément de raviver les couleurs, de faire du neuf avec du vieux et pourquoi pas, sans tomber dans le snobisme, d'adopter avec mesure les tenues du moment.

Nous sommes entrés dans le 21ème siècle avec des défis à relever au niveau planétaire- on en a abondamment parlé lors de la récente COP21- et d'autres qui nous concernent directement sur nos lieux de vie. C'est à nous tous qu'il appartient de donner du corps au slogan maintes fois entendu : « Penser global, agir local. »

« Agir » et « Agenda » sont parents ; leur lien de parenté, c'est l'action. Aujourd'hui, après avoir procédé à des analyses fouillées et réfléchi ensemble, nous avons retenu des enjeux importants pour l'avenir du Conquet: favoriser l'accueil des jeunes ménages et le lien social, créer les conditions d'un développement économique durable au Conquet, préserver et valoriser l'environnement, le patrimoine et le cadre de vie, ancrer le développement durable dans les pratiques des Conquetois et de leur mairie.



Ces enjeux se déclinent en actions dont vous trouverez le détail dans les pages qui suivent. Ces 36 actions réunies donnent une cohérence à la politique municipale sans aucun parti pris ; un parcours se dessine sous nos yeux avec ses étapes, ses critères d'évaluation. L'Agenda 21 du Conquet vaut contrat, un contrat qui n'engage pas que les élus, un contrat qui se veut fédérateur et donc susceptible d'entraîner l'adhésion du plus grand nombre.

Un cap nous est donné ; à nous de le tenir non seulement pour éviter les écueils mais surtout pour gagner le large avec un esprit conquérant.

Xavier Jean

Gant an titl-se e fell deomp lavaret e vo gwisket dilhad nevez gant ar gumun. Ha ma karer kenderc'hel gant skeudenn ar gwiskamantoù, e lavarimp n'eus ket anv da deurel an dilhad kozh kuit, met kentoc'h da adreiñ o livioù flamm dezho, d'ober re nevez gant ar re gozh ha – petra 'virfe ? –, hep bezañ snob evit se, da zegemer gant poell ar gwiskamantoù a zo diouzh ar c'hiz.

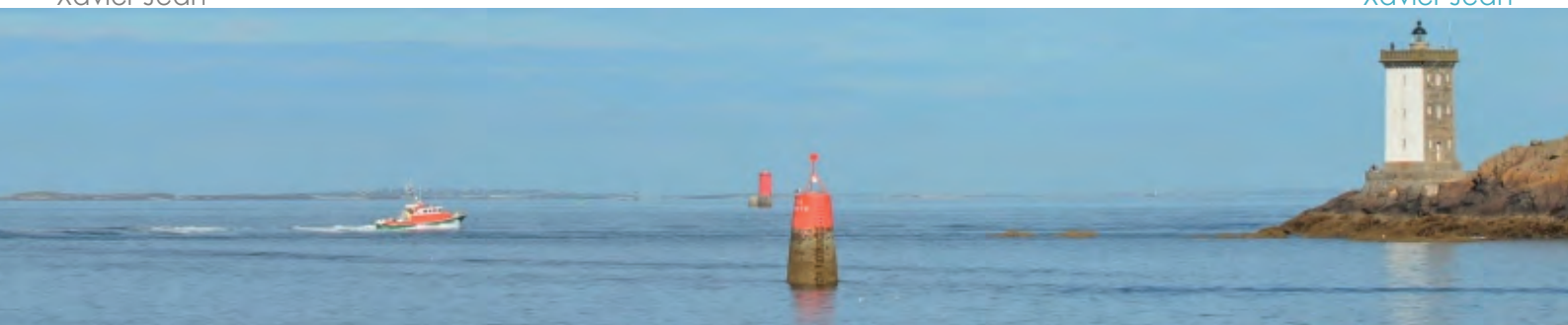
Aeot omp e-barzh ar 21añ kantved, gant diasterioù bras da dalañ outo er blanedenn a-bezh – kaoz a oa bet anezho a-dreuz hag a-hed e-pad ar c'h-COP21 nevez zo – ha re all hag a sell war-eeun ouzh al lec'h ma vevomp. Deomp-ni holl eo da reiñ korf d'al lugan a zo bet klevet alies : « Soñjal er bed, ober war al lec'h. »

Kar eo ar gerioù gallek « Agir » hag « Agenda » : dont a reont eus al latin « agere », da lavaret eo « ober ». Bremañ, goude bezañ graet dielfennadurioù don ha prederiet asambles, hon eus dalc'het traoù pouezus d'ober evit amzer da zont Konk-Leon : reiñ ton d'an tiegezhioù yaouank ha d'al liammoù etre an dud, ober diouzh ma tiorroio ekonomiezh Konk-Leon en un doare padus, gwareziñ ha talvoudekaat an endro, ar glad hag al lec'h ma vevomp, lakaat da vat an diorren padus en oberoù Konkiz hag o zi-kêr.

Evit se e vo graet traoù hag a gavoc'h dre ar munud er pajennoù war-lerc'h. Gant ar 36 a oberoù-se ez eo stag-ha-stag politikerezh an ti-kêr, hep raksoñj ebet ; treset ez eus un hent dirak hon daoulagad, gant e brantadoù, e zoareoù muzuliañ. Ur gevrat eo Agenda 21 Konk-Leon, ur gevrat hag a dalvez evit an holl ha neket evit an dilennidi hepken, ur gevrat hag a glask bodañ an dud hag a c'hall bezañ degemeret gant an darn vrasañ anezho abalamour da se.

Lakaet ez eus bet deomp ouzh pelec'h ober penn ; deomp-ni eo da chom war an hent mat evit mont e-biou ar c'herreg, ha dreist-holl evit mont d'an donvor gant ar c'hoant gounit.

Xavier Jean



SOMMAIRE

TOUS ACTEURS !

LE DEVELOPPEMENT DURABLE, 3 PILIERS ET DES PRINCIPES	PAGE 5
L'AGENDA 21 LOCAL, UN OUTIL METHODOLOGIQUE	PAGE 5
UNE DEMARCHE STRUCTUREE	PAGE 6

DU CONQUET... AU CONCRET !

L'AGENDA 21 DU CONQUET EN QUELQUES DATES CLES	PAGE 7
L'ANIMATION DE LA DEMARCHE	PAGE 7
SEMANTIQUE DU PLAN D' ACTIONS	PAGE 8
L' ETAT DES LIEUX EN QUELQUES LIGNES	PAGE 9
LE DIAGNOSTIC PARTAGE	PAGE 12
CE QU' IL FAUT RETENIR	PAGE 17
LA STRATEGIE DU PLAN D' ACTIONS	PAGE 18

ET MAINTENANT, ACTION !

FICHE ACTION, MODE D' EMPLOI	PAGE 23
LE CONQUET EN ACTION, EXEMPLES CONCRETS	PAGE 24

ABREVIATIONS

- ALSH : accueil de loisirs sans hébergement
- AVAP : aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine
- CCI : chambre de commerce et d'industrie
- CCPI : Communauté de Communes du Pays d'Iroise
- DD : développement durable
- ESAT : établissement de service et d'aide par le travail
- GIZC : gestion intégrée des zones côtières
- OT : office de tourisme
- PIG : programme d'intérêt général
- PLIE : plan local pour l'insertion et l'emploi
- PLU (I) : plan local d'urbanisme (intercommunal)
- PNMI : Parc Naturel Marin d'Iroise
- TAP : temps d'activités périscolaires

REDACTION ET MISE EN PAGE :
B. COQUILLAUD

REDACTION ET RELECTURE :
M. QUELLEC, A. HUELVAN, JS. RIOU,
R. COGUIEC

CREDITS PHOTOS :
A. HUELVAN, S. COLLET, G. BOSCH,
X. JEAN, B. COQUILLAUD



TOUS ACTEURS !

LES DEFIS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX DU 21^{ÈME} SIECLE SONT NOMBREUX. POUR Y FAIRE FACE, IL EST NECESSAIRE D'AGIR EN INVENTANT UN AUTRE MODE DE DEVELOPPEMENT POUR NOTRE AVENIR ET CELUI DE NOS ENFANTS, PLUS RESPECTUEUX DE LA TERRE ET DE L'HOMME. C'EST CE QU'ON APPELLE LE DEVELOPPEMENT DURABLE.

DEVELOPPEMENT DURABLE

3 PILIERS ET DES PRINCIPES

Le **développement durable** repose sur trois piliers indissociables sur lesquels il faut agir en même temps, selon le principe de **TRANSVERSALITE** :

- ✓ Le **RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT**, facette la plus connue du développement durable : il s'agit de préserver l'air que nous respirons, l'eau que nous buvons, les sols qui nous nourrissent, les ressources naturelles et la biodiversité. C'est aussi limiter le réchauffement climatique et lutter contre l'aggravation de l'effet de serre.
- ✓ Les **SOLIDARITES ET LA COHESION SOCIALE** : il s'agit de veiller à l'épanouissement de chaque être humain et de réduire les inégalités et les exclusions. Un développement ne peut être durable que s'il est partagé par tous.
- ✓ Un **MODELE ECONOMIQUE RESPONSABLE** : notre système économique actuel n'intègre pas les coûts sociaux et environnementaux qu'il engendre. Le développement durable, c'est évoluer vers un modèle économique au service de l'Homme et de la planète, et non l'inverse.

Le développement durable concerne **chacun d'entre nous**. Ainsi, chaque personne peut s'associer à la réflexion et à l'action : élus ou citoyens, habitants, salariés, associatifs, entrepreneurs... tout le monde est invité à initier, débattre, proposer ou agir ! C'est le principe de **PARTICIPATION**.

L'AGENDA 21 LOCAL

UN OUTIL METHODOLOGIQUE

L'**Agenda 21** est un outil permettant de mettre en œuvre concrètement les principes du développement durable. C'est en effet un **programme d'actions concrètes**, à l'échelle du territoire, pour répondre localement aux défis planétaires. Il est initié et validé par les élus, mais il est construit grâce à la participation de **tous les acteurs du territoire**.

L'agenda 21 du Conquet permet de :

- ✓ Répondre aux besoins essentiels de tous les citoyens
- ✓ Renforcer le lien social et la solidarité
- ✓ Contribuer à la lutte contre le changement climatique
- ✓ Préserver la biodiversité et les ressources naturelles
- ✓ Favoriser des modes de production et consommation responsables.

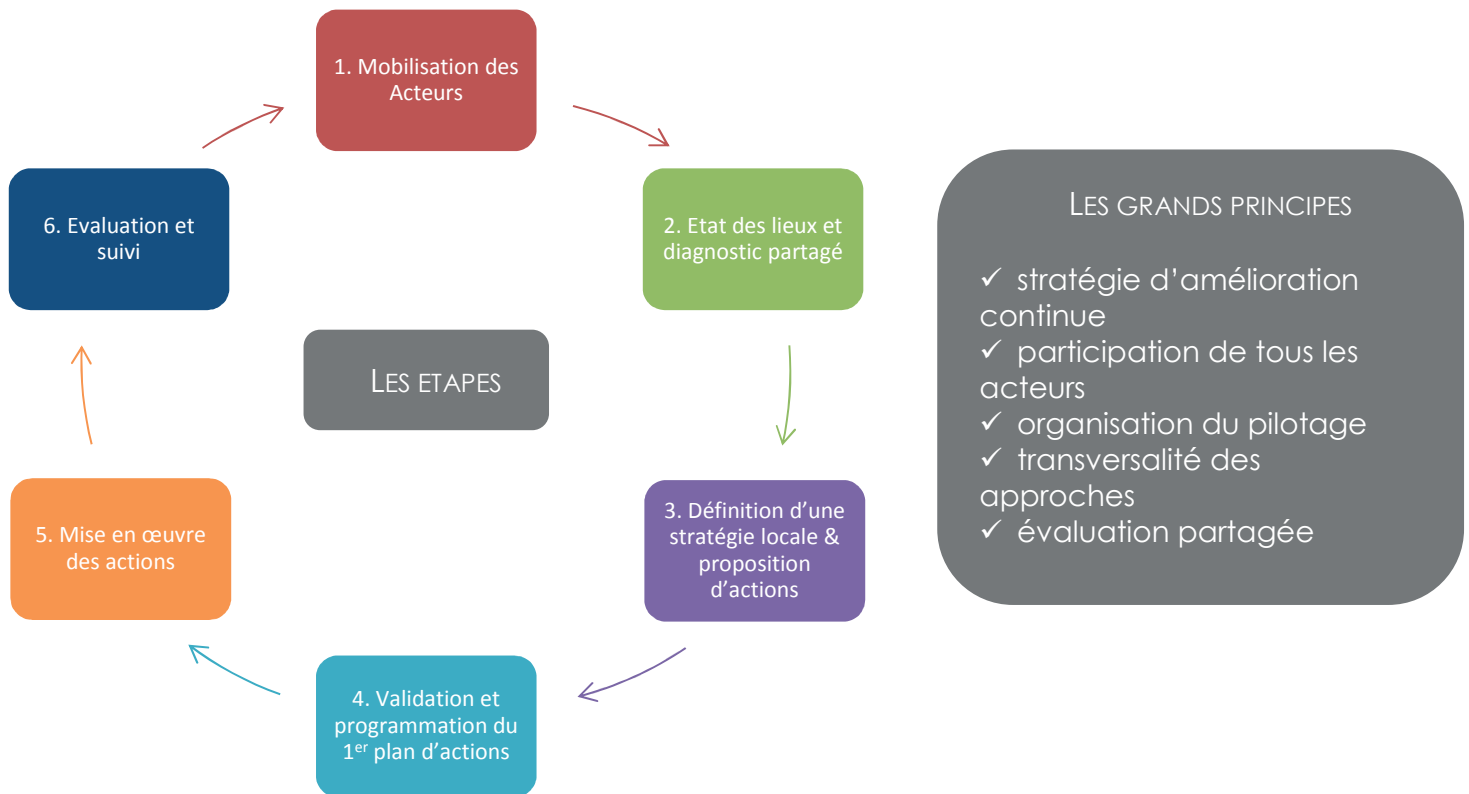


« PENSER GLOBAL,

AGIR LOCAL »

PRINCIPES ET ETAPES DE CONSTRUCTION

L'agenda 21 est une démarche qui se construit en respectant des étapes et des principes:



SENSIBILISATION ET MOBILISATION

C'est la première étape incontournable d'une démarche Agenda 21. Elle permet d'abord de **sensibiliser** aux enjeux du **développement durable**, puis d'inciter chaque acteur à **s'impliquer dans la démarche**. La commune dispose de leviers d'actions importants pour pouvoir agir en faveur du développement durable (économie des ressources, consommations de papier, gestion des espaces verts...). Ce sont donc les agents et élus les premiers acteurs de la démarche et par conséquent les premiers à être sensibilisés et mobilisés. En faisant **évoluer leurs pratiques**, ils montrent l'exemple et guident les citoyens vers l'éco-responsabilité. La sensibilisation et la mobilisation de tous passent aussi par des réunions d'information, des événements organisés par la mairie ou bien encore des articles diffusés dans le bulletin communal. Tous les moyens sont bons pour **inciter les habitants à s'associer et contribuer à l'agenda 21 de leur ville** !

ETAT DES LIEUX DU TERRITOIRE

L'Agenda 21 c'est d'abord un état des lieux complet et précis du territoire : tout ce qui touche de près ou de loin à la commune sur les plans économique, social et environnemental, est passé au crible. Cet état des lieux est établi en s'appuyant sur des entretiens avec **tous les acteurs du territoire** : élus, agents, mais aussi institutionnels (Conseil départemental, Parc Naturel Marin, Communauté de Communes,...), professionnels (pêcheurs, agriculteurs, commerçants...), associations et habitants. Une étude

approfondie de documents officiels permet de compléter les informations et ainsi dresser un état des lieux précis.

DIAGNOSTIC ET ENJEUX

A partir de cet état des lieux, les **forces et faiblesses** du territoire au regard du développement durable sont définies, et des **enjeux identifiés**. C'est une phase où le **partage** est nécessaire, afin que tout le monde s'accorde sur les points à améliorer. Tout comme l'état des lieux est propre à un territoire, ses forces, ses faiblesses et donc les enjeux, le sont tout autant.

ELABORATION DU PLAN D' ACTIONS

Le diagnostic et les enjeux permettent d'établir une **stratégie** qui **oriente le choix des actions** à mener.

Une nouvelle phase de **concertation** a lieu, afin de proposer un grand nombre d'actions. Puis, c'est le **comité de pilotage** qui les priorise en fonction de critères techniques, financiers ou organisationnels. La stratégie se décline alors en orientations et fiches actions.

MISE EN ŒUVRE ET SUIVI

Une fois le **plan d'actions** rédigé et **validé**, chacun à son niveau s'engage à le mettre en œuvre, en fonction de ses compétences ou de son implication dans les projets. Des **objectifs** sont définis, ce qui permet de suivre chaque projet et d'**évaluer l'action**. C'est l'**amélioration continue** !

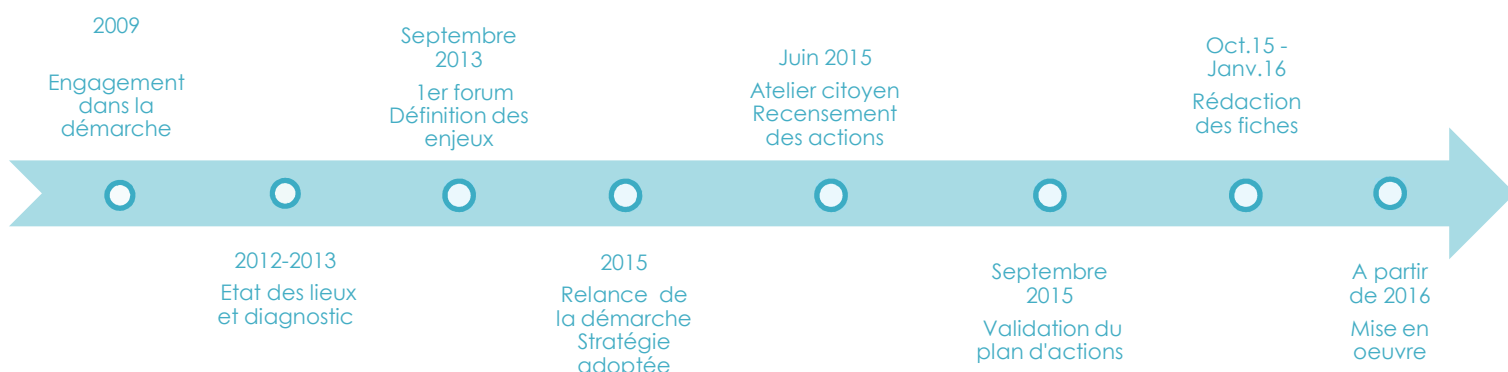


DU CONQUET... AU CONCRET !

EN DECEMBRE 2009, LE CONSEIL MUNICIPAL VOTE L'ENGAGEMENT DE LA COMMUNE DANS UNE DEMARCHE D'AGENDA 21. S'ENTAME ALORS LE LONG PROCESSUS, JALONNE D'ETAPES, QUI ABOUTIRA AU PLAN D' ACTIONS FINAL LE 8 SEPTEMBRE 2015 PUIS A LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS.

AGENDA 21 DU CONQUET

LES ETAPES CLES EN QUELQUES DATES



ANIMATION DE LA DEMARCHE

UN COMITE DE PILOTAGE POUR COORDONNER

Afin d'organiser au mieux la démarche, un comité de pilotage (COPIL) s'est créé au début de celle-ci. Il est constitué d'élus (majorité et opposition), du secrétaire général de la mairie, ainsi que le responsable du service environnement de la CCPI. Ces neuf personnes, grâce à l'aide du chargé de mission, vont à la fois fixer les orientations, arbitrer les propositions et valider les grandes étapes, avant de les soumettre en commission ou au conseil municipal. Il a en charge également l'animation et le suivi de la démarche d'agenda 21.



pour structurer sa démarche.

SEMANTIQUE DU PLAN D' ACTIONS

LA NECESSITE D' UN VOCABULAIRE COMMUN

DIAGNOSTIC, ENJEU, ORIENTATION, PLAN D' ACTIONS... DIFFICILE DE S'Y RETROUVER QUAND ON N'EST PAS UN SPECIALISTE DE LA DEMARCHE !

ET QUAND ON TRAVAILLE A PLUSIEURS, LE RISQUE DE CONFUSION EST GRAND, ET LES INCOMPREHENSIONS NOMBREUSES. D'OU LA NECESSITE D'ETABLIR UN VOCABULAIRE COMMUN.

EN VOICI LES GRANDES LIGNES...



	Définition	Métaphore	Exemples appliqués à la stratégie du Conquet	
Diagnostic	Constat	Un homme se fait courser par un taureau	Vieillessement de la population	Patrimoine naturel et bâti riche, un cadre de vie agréable
Enjeu	Ce qui est en jeu, à perdre ou à gagner	Vie de l'homme	Accueil des jeunes ménages/ Dynamisme du Conquet	Protection et conservation du patrimoine naturel / Maintien de la qualité de vie
Axe stratégique	Ce qu'il faudrait faire au regard de ce qu'il y a à perdre ou à gagner d'important "Notre idéal"	Maintenir l'homme en vie	Favoriser l'accueil des jeunes ménages et le lien social	Préserver et valoriser l'environnement, le patrimoine et le cadre de vie
Orientation	Ce que l'on veut / peut faire en fixant le cap à moyen/long terme	Empêcher le taureau d'atteindre l'homme	Conforter la politique jeunesse et développer l'intergénérationnel	Mettre en valeur et protéger les richesses patrimoniales
Fiche action (Objectif spécifique)	Ce que l'on va faire	S'éloigner du taureau	Favoriser les échanges intergénérationnels	Renforcer les règles d'urbanisme
Déclinaisons pratiques	Comment on va le faire	- Courir plus vite que le taureau - Monter dans un arbre	- Associer les habitants durant les TAP - Donner aux jeunes l'opportunité d'organiser une fête	- Mettre en place une AVAP



L'étude approfondie

de documents officiels

en complément d'entretiens

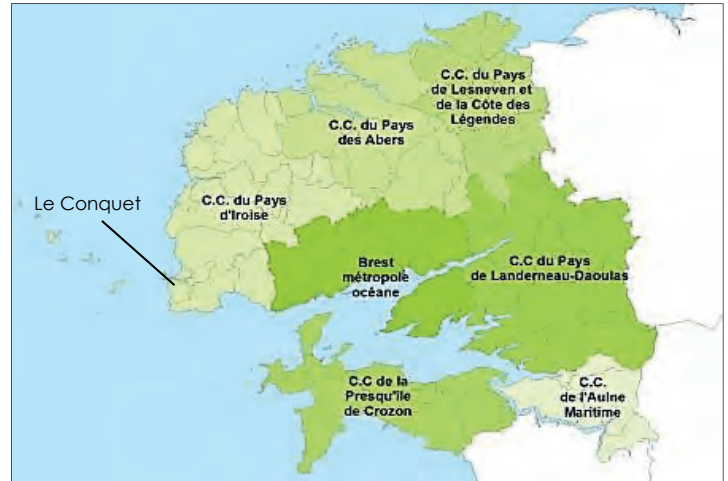
permet d'obtenir un état des lieux

affiné du territoire.

UN TERRITOIRE RICHE MAIS AU BOUT DE TOUT

L'ETAT DES LIEUX, VERITABLE CARTOGRAPHIE DU TERRITOIRE, A ETE REALISE ENTRE 2012 ET 2013. LE DOCUMENT ENTIER EST DISPONIBLE SUR LE SITE INTERNET DE LA MAIRIE (WWW.LECONQUET.INFO/AGENDA-21). EN VOICI UN RESUME...

Le Conquet, situé en Bretagne dans le département du Finistère (29) à 25kms de Brest, est une commune littorale (**16 kms de façade maritime**), qui s'étend sur **850 ha** (dont 140 ha d'îlots de l'archipel de Molène). La commune compte environ **2780 habitants**. C'est la commune la plus occidentale de la France continentale. Elle est aujourd'hui intégrée dans la Communauté de Communes du Pays



Un patrimoine riche et protégé

La commune présente un patrimoine naturel riche et varié, avec une diversité de milieux importante (massif dunaire, Ria, bois, mer d'Iroise...) et quelques espèces remarquables de faune et de flore.



Le Conservatoire du Littoral intervient sur environ 15% du territoire (120 ha), qui bénéficie en outre de huit statuts de protection (réglementaires, foncières, contractuelles) dont des sites classés, un site Natura 2000, des espaces naturels sensibles, une réserve de biosphère, une réserve naturelle nationale et une réserve de chasse et de faune sauvage. Enfin, Le Conquet est le siège du Parc Naturel Marin d'Iroise (PNMI), créé en 2007.

Outre son patrimoine naturel, Le Conquet possède un patrimoine architectural de qualité (chapelles, église, maisons anciennes, forts...).

29% de la surface communale « protégés »

8 statuts de protection

Parc Naturel Marin

Une variété de services de proximité

Le Conquet compte deux écoles maternelles et primaires, et le collège accueille des élèves des cités alentours. Au total ce sont plus de 400 élèves scolarisés sur la commune, dont une grosse moitié fréquente le restaurant scolaire municipal.



3 établissements scolaires

+ de 400 élèves

40 associations

La vie associative est très bien représentée avec plus de 40 associations en tous genres, mais celles-ci cherchent le renouvellement de leurs bénévoles (peu de jeunes). Malgré le souhait d'avoir un lieu commun attiré (Maison des associations par exemple), les associations développent peu d'actions communes.

Services de santé

Accueil enfance/jeunesse

Maison de retraite

Différents services de santé sont présents sur la commune : médecins, infirmiers, pharmacie, dentiste, kinésithérapeutes et maison de retraite.



La bibliothèque,

un des nombreux services de proximité

Une activité touristique florissante

L'activité touristique du Conquet se traduit par la multiplication par deux de sa population en été. Les établissements touristiques sont nombreux et variés (hôtels, restaurants, camping, chambres d'hôte, village vacances, résidences), tout comme les activités proposées et possibles.



Balade nature ou sport,

l'offre touristique est variée

En effet, le littoral et la qualité des eaux de baignade, le départ pour les îles d'Ouessant et Molène (plus de 200 000 passagers par an), la richesse du patrimoine bâti et naturel, le petit port de pêche et de plaisance et les diverses activités nautiques sont autant d'atouts qui confèrent au Conquet son attractivité touristique. De plus, la ville possède aujourd'hui cinq labels : Pavillon Bleu, Station Verte, Villes et villages fleuris deux fleurs, Famille+ et Port d'intérêt patrimonial.

Population x 2 l'été

5 labels touristiques

158 lits touristiques pour 100 hab.

Un dynamisme économique relatif

Outre le tourisme, l'activité économique du Conquet repose sur trois secteurs qui parviennent à se maintenir, mais dont l'équilibre semble fragile : la pêche, l'agriculture et le commerce.

On recense sur la commune, près de 60 commerces (pêche incluse), services et artisans, qui connaissent une activité intense lors de la période estivale, mais qui existent cependant tout au long de l'année. En effet, les habitants, pour des raisons de mobilité principalement (distance des centres commerciaux, pas de véhicule...) et par confort, aiment à trouver les commerces à proximité. Un marché hebdomadaire a lieu de plus chaque mardi au centre-ville.



Environ 60 commerces

Un marché local

La pêche représente une part importante de l'activité économique du territoire. Le port du Conquet, géré par la Chambre du Commerce et d'Industrie de Brest (CCI), compte 24 bateaux. La diversité des modes de vente (sous criée à Brest, aux mareyeurs, en vente directe) pratiqués dans le port du Conquet ne permet pas d'obtenir des chiffres précis sur la production globale.



**24
bateaux
de pêche**

**100
emplois
directs**



1200 tonnes

De produits de la pêche

On estime cependant à 1200 tonnes la quantité de poissons, crabes ou coquillages débarquée par les navires du Conquet à la fin des années 2000. Cette pêche côtière est bien plus pérenne et durable que la pêche hauturière.



39% de la surface communale dédiée à l'agriculture

16 exploitations agricoles

L'agriculture constitue elle aussi une part non négligeable de l'activité économique du territoire avec 18,5% des emplois pour 16 exploitations (25 en 1988). A noter qu'aucune d'entre elles n'est encore biologique, même si c'est le cas pour certaines sur les territoires voisins et que la demande existe (restauration communale, marché local...). Le recul important de la surface agricole totale (39% du territoire communal aujourd'hui contre 45% en 2000) et son utilisation complète (toutes les terres sont cultivées) ne facilitent pas l'installation de jeunes agriculteurs.



Elevage ou maraîchage,



l'agriculture est toujours présente

525 emplois existent sur le Conquet pour 940 personnes actives, mais seulement 34% des actifs résidant au Conquet y travaillent. Le taux de chômage se stabilise autour de 8,6% (proche du Finistère à environ 9%).

Secteurs	Nombre d'emplois	%
Ensemble	525	100,0
Agriculture	97	18,5
Industrie	19	3,6
Construction	19	3,7
Commerce (dont pêche), transports, services divers	224	42,6
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	166	31,6

DISTRIBUTION DES EMPLOIS PRESENTS AU CONQUET

525 emplois

8,6% de chômage

Une vitalité fragile

Malgré un cadre de vie particulièrement agréable et des services développés, Le Conquet attire peu les jeunes ménages : bassin d'emplois peu propice ou trop lointain (Brest), mais surtout des prix du foncier et de l'immobilier particulièrement élevés, ainsi qu'une offre foncière rare. L'attrait des maisons sur le littoral se paie cher, et ce sont souvent des retraités qui viennent s'installer ou des personnes désireuses d'avoir une résidence secondaire (taux de 30% contre 13% pour le département).

30% de résidences secondaires

+ de 30% de la population a + de 60 ans

Ainsi, la population se stabilise depuis 2008 mais elle vieillit : plus de 30% de la population a plus de 60 ans (24% dans le Finistère).

Les **impacts sur la mixité sociale et générationnelle** sont importants, et outre la menace sur la pérennisation des écoles, c'est le **dynamisme global de la commune** qui est en danger.

FORCES ET FAIBLESSES DU TERRITOIRE AU REGARD DU DD

LE DIAGNOSTIC PARTAGE RESUME LES ATOUTS ET FAIBLESSES DU TERRITOIRE AU REGARD DU DEVELOPPEMENT DURABLE, AINSI QUE LES OPPORTUNITES ET MENACES EXISTANTES. IL EST PRESENTE SOUS FORME DE MATRICE AFOM (ATOUTS/FAIBLESSES/OPPORTUNITES/MENACES) ET EST ISSU DE L'ETAT DES LIEUX AINSI QUE DU FORUM 21 ORGANISE EN SEPTEMBRE 2013. CHAQUE ACTEUR DU TERRITOIRE A AINSI PU DONNER SON RESENTI ET PARTICIPER A SA CONSTRUCTION, ETAPE CRUCIALE AVANT D'ELABORER LA STRATEGIE.

Pour s'y retrouver :

Le diagnostic a été divisé en **cinq grandes thématiques** (une par couleur). Les opportunités et menaces de chaque thématique ont été regroupées à la fin du diagnostic.

Les éléments **en gras** représentent les éléments particulièrement mis en avant lors du forum.

Les éléments marqués d'une * représentent des *actions internes de la collectivité*.

CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT

FORCES

Situation générale

Site et situation géographique de la commune : attractivité

Qualité du cadre de vie

Patrimoine bâti, urbanisme, aménagements

Patrimoine architectural important

Rénovation du centre-ville

Port

Enfouissement des lignes électriques

Ville fleurie

Patrimoine naturel, biodiversité, eau

Densité et variété des richesses naturelles et des milieux (Faune et flore marine et terrestre)

Commune dans le périmètre du PNMI + siècle

Niveau de protection important des milieux naturels (Natura 2000, conservatoire du littoral...)

Gestion différenciée des espaces verts communaux*

Energie

Diagnostic énergétique partiel des bâtiments communaux effectué*

Utilisation d'ampoules basse consommation dans tous les bâtiments publics*

Mise en place d'un système de programmation des temps d'éclairage*

Convention avec le cabinet conseil Ener'gence*

Déchets / propreté

Plan de prévention des déchets intercommunal (CCPI) / tri des déchets

Pratique de réduction des déchets par les écoles

Semaine anti-gaspillage alimentaire au restaurant scolaire*

Présence de distributeurs de sacs pour déjections canines

Collecte de macros déchets sur le littoral par une association locale

Pratique du compostage par les habitants

FAIBLESSES

Situation générale

Territoire au bout de tout

Patrimoine bâti, urbanisme, aménagements

Absence de réserve foncière

PLU insuffisamment exigeant

Pas d'unité architecturale des constructions

Forte pression foncière

Prix élevés du foncier et des logements

Patrimoine naturel, biodiversité, eau

Quelques milieux naturels abîmés ou en danger (grottes, Blancs-Sablons, sentiers côtiers)/ érosion

Superposition de statuts et programmes de protection (manque de lisibilité)

Actions du PNMI pas toujours comprises et/ou connues

Sensibilisation insuffisante des habitants en matière de gestion d'espaces verts communaux et jardinage*

Energie

Sensibilisation imparfaite et de culture « maîtrise de l'énergie » en interne*

Mauvaise isolation de certains bâtiments communaux

Déchets / propreté

Déjections canines persistantes malgré les sacs et les rappels

Pollution

Pratiques anarchiques en matière de carénage

FORCES

Services proximité / accueil des personnes

Continuité du cursus scolaire (maternelle à collège)

Services sociaux, médicaux (cabinet médical, cabinet infirmier, podologue...)

Structures d'accueil communal enfants et jeunes*

(ALSH, accueil jeune, bibliothèque, ludothèque, local de rencontre jeunes enfants) : couvrent différentes tranches d'âges et besoins de la journée

Maison de retraite

Club du 3^{ème} âge

Partenariat avec la crèche de Plougonvelin

Accueil loisirs apprécié des communes voisines

Soutien de la commune pour certaines activités

« jeunesse », pour le collège privé

Intervention de l'éducateur sportif communal dans les écoles*

Accueil loisirs et restauration scolaire : tarifs basés sur le quotient familial*

Cantine municipale en gestion directe*

Associations / loisirs

Une vie associative importante et dynamique

Soutien financier des associations par la commune

Coopération intercommunale pour les activités sportives

Infrastructures sportives

Insertion / Lutte contre l'exclusion, la précarité

Travail de la commune avec un ESAT*

Décentralisation de services/permanences dans les locaux de la commune (assistantes sociales du centre départemental)

Logements d'urgence (CCPI)

Convention de la CCPI avec les banques alimentaires

Centre local d'information et de coordination gérontologique (à la CCPI)

Services/permanences emploi (CCPI)

Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE) du Pays de Brest

Programme d'Intérêt Général (PIG) habitat indigne et précarité énergétique



FAIBLESSES

Démographie, population

Vieillesse de la population

Fuite des jeunes ménages (prix du foncier)

Mixité générationnelle et sociale réduite

Ecart de niveau de vie entre les populations

Baisse de la natalité

Services proximité / accueil des personnes

Politique non développée d'accueil des jeunes ménages

Baisse du nombre d'élèves dans les écoles

Absence de crèche / vieillissement des assistantes maternelles

Peu de partenariats entre les établissements scolaires

Maison de retraite non conventionnée/taux d'occupation maximum

Besoin d'une structure d'accueil pour personnes âgées non dépendantes

Pas d'activités pour les ados (+17 ans) ou étudiants

Associations / loisirs

Absence de travail en commun des associations

Insertion / Lutte contre l'exclusion, la précarité

Montée du taux de chômage, notamment chez les jeunes



Ecoles, jeunesse et tissu associatif :

Les forces vives conquétoises !

FORCES

Situation générale

Pluriactivité économique (pêche, artisanat, agriculture, commerce, tourisme)

Tourisme

Patrimoine culturel, naturel et architectural

Commune touristique labélisée et attractive

Politique touristique dynamique (animations)

Liaisons vers les îles

Qualité des eaux de baignades / des plages

Village Vacances

Sentiers côtiers

Valorisation de l'identité de la commune (Parcours de ville)

Editions de l'OT en ligne et téléchargeables gratuitement*

Commerce/artisanat

Diversité et la qualité de l'offre commerciale

Ouverture dominicale des commerces

Réaménagement du bourg et zone bleue

Association des commerçants renouvelée

Pêche/agriculture

Port de pêche, de commerce important (tonnage, valeurs)

Présence d'agriculture locale

Vente directe existante (pêche et agriculture)

Initiatives d'agriculture raisonnée et bio sur la CCPI

Volonté communale d'introduire du local et du Bio au restaurant scolaire*

Présence et action du PNMI

Flottille et volume d'emplois importants à l'échelle du Finistère

Association des pêcheurs active

Charte départementale partenariale de reconnaissance partagée de l'agriculture dans l'aménagement du territoire

FAIBLESSES

Situation générale

Manque d'emploi ; difficulté de s'implanter

Faiblesse du tissu économique

Tourisme

Aménagements parfois insuffisants (camping-cars,

Activités d'intérieur inexistantes (cinéma, piscine, musées...)

Multiplication des labels (problème de lisibilité/compréhension)

Spécificités des communes non valorisées dans les outils de communication intercommunaux (labels)

Commerce/artisanat

Fragilité de certains commerces

Nombre limite de commerces/artisans quasi atteint (disponibilité foncière)

Peu d'actions des commerçants/artisans en faveur du DD

Pêche/agriculture

Port mal protégé

Diminution des emplois dans les activités traditionnelles (agriculture, pêche)

Professionnels vieillissants / renouvellement difficile

Place insuffisante pour projets de développement du port

Disparition de zones agricoles (pression foncière, zones constructibles)

Pas d'intégration paysagère et architecturale des récents aménagements (déchetterie/machine glace)

Pas de projet rural affiché en faveur de la protection des espaces agricoles

Perte de pouvoir et de réactivité depuis que les ports ne sont plus en gestion directe

Commerce, Tourisme



Agriculture



Pêche



Les 4 pôles économiques conquétols

GOUVERNANCE, COMMUNICATION ET CITOYENNETE

FORCES

Gouvernance

Pratique de réunion publique / de quartier pour les aménagements urbains
Agenda 21 / démarche participative

Communication / sensibilisation

Actions ponctuelles de sensibilisation à l'environnement pour les scolaires
Le Conquet infos / Bulletin communal

Exemplarité*

Gestion différenciée des espaces verts communaux*
Utilisation d'ampoules basse consommation dans tous les bâtiments publics*
Mise en place d'un système de programmation des temps d'éclairage*
Convention avec le cabinet conseil Ener'gence*
Semaine anti-gaspillage alimentaire au restaurant scolaire*
Editions de l'OT en ligne et téléchargeables gratuitement*
Volonté communale d'introduire du local et du Bio au restaurant scolaire*
Dynamisme Structures d'accueil communal enfants et jeunes*
Accueil loisirs et restauration scolaire : tarifs basés sur le quotient familial*
Cantine municipale en gestion directe*

FAIBLESSES

Gouvernance

Disparition du conseil municipal des jeunes

Communication / sensibilisation

Disparition de la semaine du développement durable
Manque de sensibilisation de la population au développement durable
Communication perfectible
Peu de concertation en amont avec les écoles pour la définition et la programmation d'actions de sensibilisation

Citoyenneté/civisme

Sentiment de montée des incivilités

MOBILITE ET TRANSPORTS

FORCES

Situation globale

Réseau de transport départemental

Tentatives de transport intercommunal

Centre-ville/stationnement

Mise en place de la zone bleue (facilite circulation, accès aux commerces)

Réaménagement du centre-ville

Canalisation des stationnements aux Blancs-Sablons

Divers

Existence de cheminements doux
Animateurs jeunes et enfance privilégient les transports scolaires pour les activités*

FAIBLESSES

Situation globale

Culture et pratique du transport en commun et du covoiturage réduites

Enclavement pour les personnes ne possédant pas de véhicules (accès aux zones d'emploi...)

Transports en commun : temps de parcours long

Maillage transport en commun perfectible

Augmentation des frais de transport dans le budget des ménages
Manque d'aire de covoiturage

Centre-ville/stationnement

Zone bleue parfois contraignante pour habitants et commerçants
Circulation difficile dans le centre-ville.

Port

Accès aux ports difficile

Divers

Manque de pistes cyclables sécurisées

Utilisation intempestive des chemins piétonniers (quads, vtt, motos)
Accès aux plages (Blancs Sablons), notamment pour les handicapés et personnes âgées

OPPORTUNITES

Situation générale

Les synergies intercommunales / la CCPI

L'agenda 21

Patrimoine bâti/urbanisme

Projet AVAP

Aménagement de l'entrée de bourg

La révision du PLU

Les éco-quartiers / l'écohabitat

Patrimoine naturel/biodiversité

Le PNMI

Les protections des sites espaces naturels (Natura 2000, Conservatoire du Littoral, La loi littoral...)

La Gestion intégrée des zones côtières (GIZC) du Pays de Brest

Plan de gestion des espaces naturels au sein de la CCPI

Schéma régional de cohérence écologique

Projet d'aménagements permettant la découverte des richesses naturelles

Energie

Potentiel de maîtrise de l'énergie important en raison de l'ancienneté des constructions

Potentiel de développement des énergies renouvelables important

Etude intercommunale sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables (Ener'gence)

Activité économique

Stratégie de développement touristique du Pays de Brest

Projet de création de musée

La reprise et la réhabilitation de l'hôtel Sainte Barbe

Tourisme vert/écotourisme

Création d'une activité de réparation des filets de pêche/mécanique

Proximité du tissu urbain favorable au développement des circuits-courts et la demande croissante

Repas du restaurant scolaire (et de la maison de retraite) : levier d'encouragement à l'agriculture de proximité et/ou bio

Vie sociale

Capacité intergénérationnelle à exploiter

Projet d'analyse des besoins sociaux (CCPI)

Volonté de la CCPI d'intensifier le partenariat avec le Centre Départemental d'Action Sociale

MENACES

Situation générale

Proximité du rail d'Ouessant / Passage des ferries

Risques naturels (Submersion marine/tempêtes)

Patrimoine bâti/urbanisme

Risque de territoire artificialisé

AVAP peut être un frein à la mixité sociale

La pression immobilière/Augmentation du coût du foncier

Patrimoine naturel/biodiversité

Risques de pollution (nitrates, marées noires...)

Changement climatique

Activité économique

Risque de déséquilibre des 4/5 piliers de l'activité économique

Risque de fragilité en basant le ressort économique de la ville essentiellement sur tourisme

Accroissement de la fréquentation du tourisme et impacts sur la gestion du territoire

Attractivité touristique des autres communes plus importante en cas de mauvais temps

Développement non maîtrisé des mouillages autour des îles

Diminution des activités pêche et agricole

Crise de la pêche / concurrence des importations

Disparition des surfaces agricoles/urbanisation

Disparition de la ressource (s'éloigne de plus en plus des côtes)

Manque de travail/ Eloignement des zones d'emploi / chômage

Disparition du commerce de proximité

Vie sociale

Diminution des effectifs scolaires

Evolution vieillissante de la population

Ecart qui se creuse entre les populations

Baisse des activités associatives liées à la diminution du bénévolat des jeunes

Retrouvez l'intégralité du diagnostic

et de l'état des lieux sur le site internet :

www.leconquet.info/agenda-21

CE QU'IL FAUT RETENIR

LES ENJEUX POUR LE TERRITOIRE ET LA COLLECTIVITE

LES ENJEUX DECOULENT DIRECTEMENT DU DIAGNOSTIC PARTAGE. C'EST LORS DU FORUM DE SEPTEMBRE 2013 QU'ILS ONT ETE DEFINIS, PUIS LE COMITE DE PILOTAGE LES A VALIDES.

ACCUEIL DES JEUNES MENAGES

La population conquétoise vieillit, les réserves foncières insuffisantes et les prix élevés ne facilitent pas l'installation de jeunes couples. Les écoles sont donc potentiellement en péril et avec elles la richesse du tissu social et le dynamisme global de la commune. Trouver des solutions pour accueillir des jeunes ménages est donc un enjeu de taille pour Le Conquet !

PROTECTION ET CONSERVATION DU PATRIMOINE NATUREL, URBAIN, BATI ET LITTORAL

Le Conquet jouit d'une situation privilégiée, dans un écrin de nature et de biodiversité qu'il faut préserver. Le patrimoine bâti n'est pas en reste, avec quelques témoignages architecturaux d'exception, qu'il s'agit de conserver ou mettre en valeur. Un nombre important d'acteurs participent à cette protection et intervient sur des sujets aussi divers que l'urbanisme, l'environnement ou l'aménagement du territoire.

MAINTIEN ET DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES ECONOMIQUES

L'économie conquétoise est basée sur l'équilibre de 4 activités majeures : l'agriculture, le commerce, la pêche et le tourisme. Un équilibre fragile, la disparition ou la prédominance de l'une ou l'autre mettant en péril les autres.

DYNAMISME DU CONQUET

La richesse associative d'une ville reflète très souvent son dynamisme. Le Conquet ne déroge pas à la règle, avec un nombre important d'associations et de manifestations associatives auxquelles les habitants prennent part volontiers, mais aussi l'activité importante du service jeunesse de la mairie ou encore de l'office de tourisme. Un dynamisme à nourrir !

MAINTIEN DE LA QUALITE DE VIE

L'ensemble des services présents sur la commune (médecins, infirmières, poste, écoles, collège, commerces...) assurent aux Conquétos une qualité de vie importante, en toute saison, pour une ville de cette taille. Le maintien de cette qualité de vie est essentiel à l'épanouissement de tous.

ECONOMIES

Parce que le développement durable c'est aussi faire mieux avec moins, la mairie, aidée par l'ensemble des acteurs du territoire, s'appliquera à trouver et mettre en place des solutions aussi économiques que durables.

EXEMPLARITE DE LA MAIRIE

En s'engageant dans une démarche d'agenda 21, et plus globalement dans une démarche de développement durable, la mairie doit montrer l'exemple et surtout, guider ses citoyens vers les bonnes pratiques.

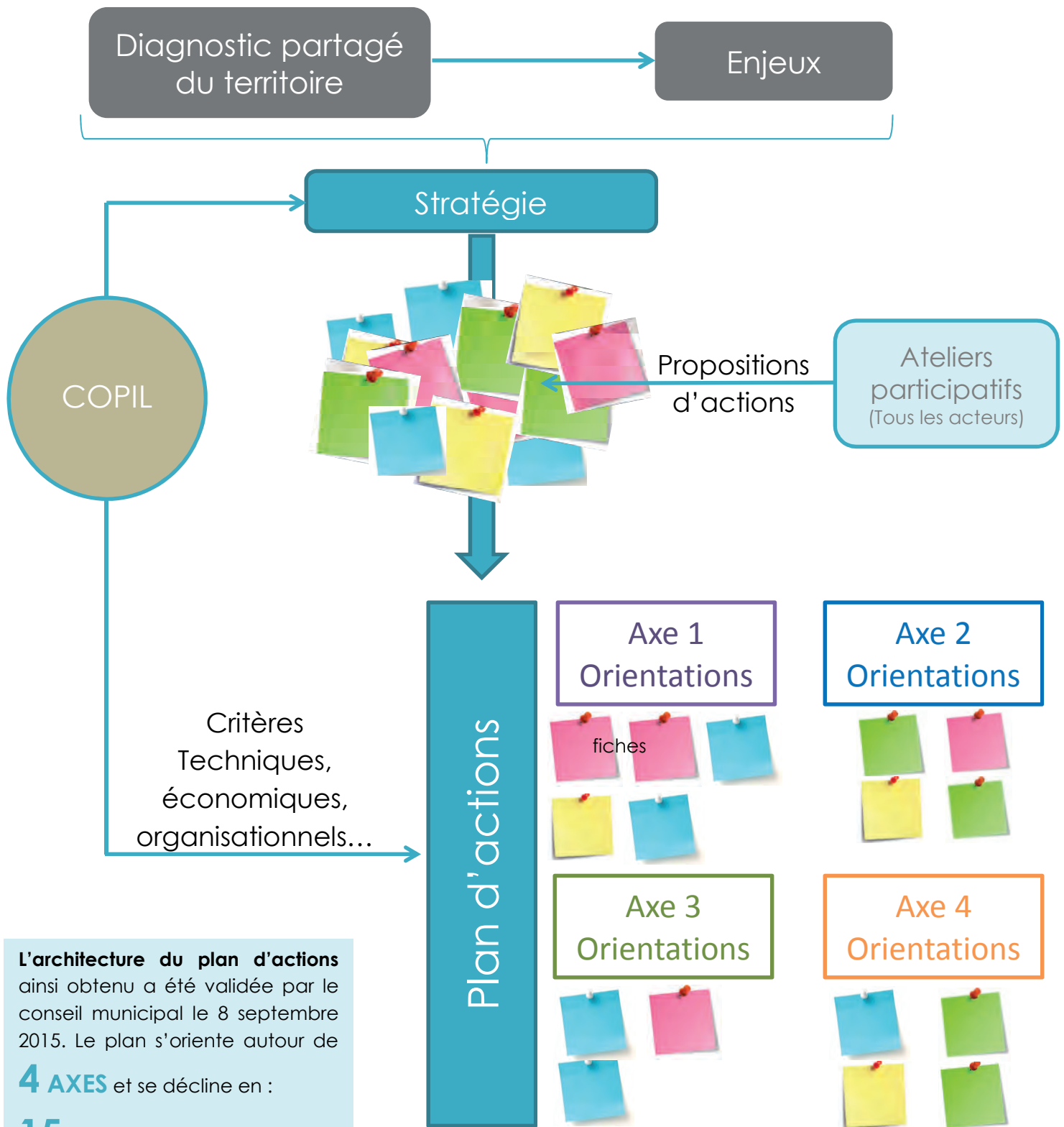
IDENTITE DU CONQUET

Parce que le Conquet a une identité propre, un caractère ancré dans la roche, et que les habitants y sont attachés, les actions de l'agenda 21 devront prendre en compte ce qui fait les spécificités de Konk Leon.

LA STRATEGIE DU PLAN D' ACTIONS

DE L' AXE STRATEGIQUE A LA FICHE ACTION

UNE FOIS LES ENJEUX IDENTIFIES, PLACE ALORS A LA STRATEGIE POUR TENTER D'Y REPENDRE. LE COMITE DE PILOTAGE DEFINIT LES GRANDS AXES, MAIS CE SONT TOUS LES ACTEURS DU TERRITOIRE QUI CHERCHENT ENSEMBLE LES MEILLEURES SOLUTIONS. AINSI SE CONSTRUIT PETIT A PETIT LE PLAN D' ACTIONS DE L' AGENDA 21.



L'architecture du plan d' actions ainsi obtenu a été validée par le conseil municipal le 8 septembre 2015. Le plan s'oriente autour de

4 AXES et se décline en :

15 ORIENTATIONS,

36 FICHES « ACTION »

et plus de 80 déclinaisons pratiques. Le voici présenté en 4 pages, 1 par axe.

Un plan **COHERENT,**

Une stratégie **AMBITIEUSE,**

Des actions **REALISTES.**



1. PORTER UN PROJET D'HABITAT

ACTION 1. Mettre en place une stratégie foncière

Conserver les équilibres existants (agricoles, urbains, espaces naturels) et utiliser les outils fonciers pour mettre en place une politique de développement urbain maîtrisé.

ACTION 2. Faciliter l'accès à l'habitat

Créer des lotissements communaux à prix attractifs, utiliser des outils réglementaires favorables à la mixité sociale et générationnelle.

2. PERENNISER LA DIVERSITE DES ACTIVITES ASSOCIATIVES

ACTION 3. Coordonner les associations et soutenir la vie associative

Réunir les associations pour évaluer leurs besoins communs et les accompagner pour l'organisation de leurs événements.

ACTION 4. Favoriser les actions inter-associatives

Organiser des événements inter-associatifs et faire se rencontrer les associations autour de projets.

3. CONFORTER LA POLITIQUE JEUNESSE ET DEVELOPPER L'INTERGENERATIONNEL

ACTION 5. Maintenir les structures d'accueil jeunes

Soutenir les actions entreprises par le service enfance et jeunesse, maintenir une politique tarifaire basée sur quotient familial.

ACTION 6. Favoriser les échanges intergénérationnels

Associer les habitants durant les TAP, organiser des visites à la maison de retraite (collège, écoles), donner aux jeunes l'opportunité d'organiser une fête de village.

4. MIEUX SE CONNAITRE LES UNS LES AUTRES

ACTION 7. Réunir les Conquétouais autour d'évènements festifs

Encourager les événements associant tous les Conquétouais.

ACTION 8. Accueillir les nouveaux arrivants

Inviter les nouveaux arrivants à un temps de rencontre pour leur distribuer le livret d'accueil, présenter la mairie, les associations...

ACTION 9. Créer un lieu de vie

Réhabiliter une salle existante pour créer un lieu de rencontre, une maison des associations.



Intergénérationnel et lien social au travers la danse bretonne

REIÑ TON D'AN TIEGEZHIOU YAOUANK HA D'AL LIAMMOU ETRE AN DUD

LES CONDITIONS D'UN DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DURABLE AU CONQUET

Axe 2

5. MAINTENIR ET PROMOUVOIR LES ACTIVITES PORTUAIRES

ACTION 10. Etudier un projet global de développement des activités portuaires

Sécuriser et créer un lieu de vie sur le port, aménager un lieu pour le carénage, organiser le dialogue entre les différents acteurs.

ACTION 11. Pérenniser la filière pêche durable

Accompagner la création d'un label « parc marin », soutenir et développer la vente directe.



La vente sur le port

6. DEVELOPPER UN TOURISME ADAPTE AU CONQUET

ACTION 12. Diversifier l'offre touristique

Créer des circuits de randonnées, développer des activités en milieux naturels tout en les protégeant.

ACTION 13. Conforter l'attractivité touristique

Promouvoir les labels de tourisme, améliorer l'accueil des plages.

7. FACILITER ET ACCOMPAGNER UNE AGRICULTURE DURABLE

ACTION 14. Agir sur le foncier agricole

Maitriser l'urbanisation et organiser le foncier agricole afin de favoriser le développement de l'agriculture durable et le maraîchage bio.

ACTION 15. Accompagner l'évolution des pratiques agricoles

Favoriser des rencontres exploitants bio/conventionnels et les partenariats avec Maison de la Bio, proposer du bio et local au restaurant scolaire.

8. SOUTENIR LA DYNAMIQUE COMMERCIALE ET ARTISANALE EN PARTICULIER DANS SES SPECIFICITES LOCALES

ACTION 16. Améliorer la visibilité des activités commerciales

Améliorer la signalétique des commerces, accueillir des œuvres artistiques et encourager les commerces à harmoniser leurs devantures.

ACTION 17. Organiser le développement des circuits courts

Développer le partenariat entre producteurs locaux et commerçants, améliorer les ventes directes des produits locaux (pêche/agriculture).



Le marché du Conquet et ses commerces

PRESERVER

ET VALORISER L'ENVIRONNEMENT, LE PATRIMOINE ET LE CADRE DE VIE

Axe 3

9. METTRE EN VALEUR ET PROTEGER LES RICHESSES PATRIMONIALES

ACTION 18. *Faire connaître le patrimoine*

Etudier la création d'un centre d'interprétation du patrimoine et des activités littorales, développer la culture et la langue bretonne.

ACTION 19. *Renforcer les règles d'urbanisme*

Mettre en place une aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine (AVAP), réviser le Plan local d'urbanisme (PLU).



La chapelle Dom Michel, une des richesses patrimoniales du Conquet



Une petite ville au cadre de vie remarquable

10. CONCILIER ET HARMONISER ACTIVITES HUMAINES ET CADRE DE VIE

ACTION 20. *Se déplacer autrement*

Mettre en valeur des cheminements doux, développer les transports inter-communaux et le covoiturage, acheter un véhicule électrique pour la mairie.

ACTION 21. *Organiser la circulation et le stationnement*

Repenser le plan de circulation de la ville, poursuivre le travail sur l'organisation du stationnement.

ACTION 22. *Aménager pour protéger et valoriser le cadre de vie*

Restaurer la Passerelle du Croaë et aménager ses abords, installer des bancs au Parc Beauséjour, au port, sur les sentiers...

11. PRESERVER ET PROTEGER L'ENVIRONNEMENT

ACTION 23. *Gérer l'entretien des espaces verts*

Poursuivre la gestion différenciée des espaces verts, informer et initier au jardinage écologique.

ACTION 24. *Préserver la biodiversité*

Pérenniser la convention avec l'apiculteur, créer un jardin partagé et organiser un troc de plantes et graines, protéger et préserver les talus et le bocage, rassembler les inventaires existants sur la biodiversité locale, construire un observatoire à oiseaux sur la ria.

ACTION 25. *Limitier et recycler les déchets*

Améliorer et poursuivre le tri des déchets, valoriser les déchets verts, lutter contre les déchets canins et les mégots.

ACTION 26. *Envisager le recours aux énergies renouvelables*

Etudier la production d'énergie renouvelable.



Ruches sur le toit de la mairie

A NCRER

LE DEVELOPPEMENT DURABLE DANS

LES PRATIQUES DES CONQUETOIS ET DE LEUR MAIRIE

Axe 4



La mairie guide ses citoyens vers les bons gestes

12. LIMITER LE GASPILLAGE, ECONOMISER ET PROTEGER LES RESSOURCES

ACTION 27. Réduire les consommations de papier

Poursuivre et étendre la dématérialisation, optimiser ses impressions.

ACTION 28. Gérer la ressource en eau

Continuer à récupérer l'eau de pluie et inciter les particuliers à le faire, surveiller la qualité de l'eau et en informer la population.

ACTION 29. Réduire les consommations d'énergie

Poursuivre la collaboration avec le cabinet de conseil en économies d'énergies (Ener'gence), poursuivre le plan de gestion des éclairages publics.

13. AFFICHER

L'AMBITION D'UNE MAIRIE ECO-RESPONSABLE

ACTION 30. Montrer l'exemple, le faire savoir et l'expliquer

Editer un guide des bonnes pratiques internes, organiser des journées découvertes avec les différents services, expliquer les actions mises en place à travers des encarts dans la lettre infos ou le Penzer.

ACTION 31. Mener une politique d'achat responsable

Insérer des clauses sociales et environnementales dans les marchés, travailler avec un établissement et service d'aide par le travail, étendre la mutualisation des moyens et services.

14. PROMOUVOIR LE « BIEN VIVRE » ENSEMBLE ET FAVORISER L'IMPLICATION DES CITOYENS

ACTION 32. Etendre la concertation avec la population

Développer le dialogue élus/population, organiser au besoin des groupes de travail ou des ateliers pour la co-construction de grands projets, créer une instance d'expression pour les jeunes.

ACTION 33. Renforcer l'esprit civique

Faire respecter la réglementation, développer le partenariat avec les scolaires.

15. INFORMER ET SENSIBILISER TOUS LES CONQUETOIS AU DEVELOPPEMENT DURABLE

ACTION 34. Guider les citoyens vers les bonnes pratiques

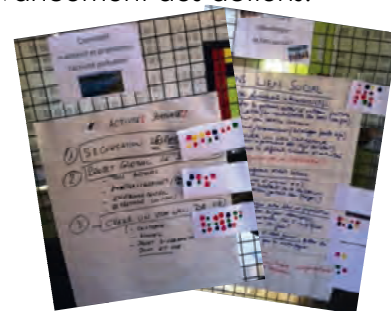
Informier et diffuser les éco-gestes pour tous les citoyens, créer une page dédiée sur le site internet.

ACTION 35. Initier au développement durable au travers d'évènements

Organiser régulièrement des actions de sensibilisation, montrer le développement durable lors des évènements organisés par la mairie.

ACTION 36. Faire vivre l'agenda 21

Communiquer sur les actions et les évaluer, informer de l'état d'avancement des actions.



Productions de l'atelier citoyen

ET MAINTENANT, ACTION !

LE PLAN D' ACTIONS ETABLI, IL EST TEMPS DE LE METTRE EN ŒUVRE. POUR CELA, DES FICHES ACTIONS SONT REDIGES, CHACUNE SOUS LE PILOTAGE D'UNE COMMISSION MUNICIPALE. LA ENCORE, DES CONTRIBUTEURS EXTERIEURS SONT APPELES A INTERVENIR, EN FONCTION DE LEUR EXPERTISE TECHNIQUE OU D'USAGE.

FICHE ACTION MODE D'EMPLOI

Identification de l'action

Enjeux et contexte :
Les raisons de l'action

Pilotage de l'action

Actions liées

Déclinaisons et objectifs :
Comment fait-on ?
Vers quoi veut-on aller ?

Suivi : est-on efficace ?

Combien coûte l'action
et qui finance ?

Echéancier :
Quand le fait-on ?

Fiche N° 12		Axe 2		Orientation 6	
<p>CRÉER LES CONDITIONS D'UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE AU CONQUET</p> <p>Diversifier l'offre touristique</p>					
Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère		Préservation de la biodiversité		Cohésion sociale et solidarité	
Epanouissement de tous les êtres humains		M...		M...	
<p>Réponse aux finalités du développement durable</p> <p>✓ Dynamisme du Conquet</p> <p>✓ Identité du Conquet</p> <p>✓ Protection du patrimoine</p> <p>✓ Maintien des activités économiques</p> <p>✓ Amélioration continue</p>					
<p>Contexte</p> <p>Le Conquet offre un potentiel très important pour le tourisme, de par son cadre, son patrimoine et sa diversité d'activités possibles. La question se pose malgré tout sur l'attrait des touristes pour la ville ou pour les îles. Développer un tourisme de bord de sable permettrait d'amorcer ou de prendre le relais sur la période estivale. Également, certains aménagements sont parfois jugés insuffisants (plages, aires de pique-nique...) et certains sites historiques ou naturels sont peu accessibles ou mis en valeur. Le tourisme est un rouage important de l'économie conquoise, mais il est nécessaire de réfléchir à son développement en prenant en compte son impact environnemental également.</p>					
<p>Déclinaisons pratiques</p> <p>1. Créer des circuits de randonnées (ville, lavoirs, bâtiments militaires...)</p> <p>2. Améliorer l'offre existante</p> <p>3. Développer des activités en milieux naturels tout en les protégeant</p>					
<p>Maître(s) d'ouvrage Partenaires</p> <p>Commune du Conquet Office de tourisme Office de tourisme</p>				<p>Référent(s)</p> <p>M. Quellec / S. Collet S. Collet / G. Salaun S. Collet / M. Quellec</p>	
<p>Objectifs</p> <p>1. Compléter l'offre de circuits rando par 1 boucle dans l'arrière-pays.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définir circuit idéal et le tester avant saison 2016 - Créer une carte dédiée et aménager parcours (panneaux) - Cartographie collaborative sur open street map <p>2. Améliorer l'offre d'accueil pour les pique-niques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recenser (été 2016) les lieux propices pour installation en 2017 <p>3. Développer des activités pour la connaissance de la faune et la flore, la géologie et les îles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création d'une table d'orientation (Région & Conservatoire) - Observatoire oiseaux RIA (voir fiche 24) 					
<p>Coûts</p> <p>1. Guide papier circuit rando : 500€ pour 3000 exemplaires</p> <p>2. Installation tables pique-nique : 6 à 10 tables : environ 5000€ (en fonction du matériau choisi)</p>					
<p>2016</p> <p>Mars : repérage du circuit rando Été : test circuit + questionnaire Validation des sites « pique-nique »</p>		<p>2017</p> <p>Achat et installation des tables</p>		<p>2018</p>	
<p>Financements potentiels</p>					
<p>Indicateurs de suivi</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Réalisation du circuit et taux de satisfaction lors du test ✓ Nb de participants à la cartographie ✓ Carte de lieux potentiels pique-nique, nb installations réalisées 					
<p>Agenda 21 Le Conquet</p>					

Fiche action n°12 – Version 2
Créée le 31/08/15
Modifiée par BC le 19/01/16

ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES AGRICOLES

ACTION 15

DU BIO AU RESTAURANT SCOLAIRE !

Depuis 2014, la responsable du **restaurant scolaire municipal** et son équipe, soucieux de la qualité de nutrition des enfants qu'ils accueillent, travaillent avec la **Maison de la Bio** afin de proposer une alimentation équilibrée et de qualité. Ainsi, le bio (et local) a fait son apparition petit à petit dans les assiettes : légumes, mais aussi produits laitiers ou céréales sont fournis par les producteurs locaux et cuisinés pour le plus grand plaisir des enfants. Ceux-ci ne s'y trompent pas d'ailleurs. Les chiffres de l'étude menée par la **CCPI** sur le **gaspillage alimentaire** parlent d'eux-mêmes : la moyenne nationale du gaspillage est de 140g par convive en restauration scolaire quand les enfants du Conquet ne laissent dans leur assiette que **77g**. Un bel exemple !

Plus d'informations sur l'agriculture bio en général ?
<http://www.bio29.fr/>



Environ **800 kgs de carottes Bio** consommées en 2015

Au moins **un aliment bio** proposé par jour

OBJECTIFS :

20% DE BIO AU RESTAURANT SCOLAIRE

RENFORCER LE PARTENARIAT AVEC LA MAISON DE LA BIO

ORGANISER 1 RENCONTRE AGRICULTEURS BIO/ AGRICULTEURS CONVENTIONNELS

CRÉER UN LIEU DE VIE

UNE SECONDE VIE À LA POINTE DES RENARDS ?

À l'origine dédié aux réunions et distractions de Radio Conquet, le bâtiment est devenu le dojo communal. C'est en continuité de cet usage et en restant fidèle à cet esprit de lieu « carrefour » que le projet en cours d'étude implique **trois objectifs principaux** : la **rénovation** de la salle principale destinée aux associations et au Parc Naturel Marin d'Iroise, partenaire du projet ; la **mise en valeur de l'environnement**, pour optimiser ce site remarquable ; ainsi qu'une simple **mise en conservation** des studios en attendant de déterminer plus précisément leur usage futur.

La première priorité concerne le bâtiment principal. Il est l'objet d'**expertises** par les divers corps de métier, afin de bien cerner les contraintes de rénovation et de remise aux normes, puis de rassembler les éléments d'analyses indispensables à la réflexion. Une phase de concertation va débuter. En effet, **deux groupes de travail** seront créés pour travailler à la réhabilitation de ce site : l'un constitué d'acteurs de la **vie associative**, le second composé d'**élus et de personnels communaux**.

2 bâtiments

1 salle de réunion-distraction de 120 m² + 30 m² de mezzanine

3 studios

ACTION 9

OBJECTIF :

CRÉER UN LIEU QUI REPONDE AUX BESOINS DE TOUS EN 2017

Un bref historique

1977 : construction des bâtiments par France Telecom (Conquet Radio)

2001 : Achat du site par la commune pour accueillir le Parc Marin ; le bâtiment est transformé en Dojo

2008 : construction de la nouvelle salle omnisport, le lieu tombe peu à peu dans l'oubli

RENFORCER LES REGLES D'URBANISME

ACTION
19

UNE AVAP COMME OUTIL DE PROTECTION ET DE MISE EN VALEUR

L'AVAP est l'acronyme d' « **aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine** ».

Créée par la Loi « Grenelle III » du 12 juillet 2010 elle constitue un outil de protection et de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine bâti et paysager qui a vocation à être **co-construit** par les élus des communes, les associations qui les soutiennent et les services de l'Etat traditionnellement en charge des secteurs du patrimoine (la DRAC et les ABF), des espaces naturels protégés (la DREAL) et de la planification (la DDTM). En ce qui concerne notre commune, le projet d'AVAP est né de la volonté des élus qui voulaient formaliser le partenariat créé avec l'Architecte des Bâtiments de France, régulièrement sollicité pour accompagner les pétitionnaires lors de leurs projets de construction et faciliter **une bonne insertion** de ces **projets dans leur environnement**.

Les Conquétinois comme leurs élus sont bien conscients de vivre dans un **cadre exceptionnel**, qui est même devenu un **élément identitaire** pour beaucoup d'habitants. Ils savent que la richesse de ce cadre est intimement liée aux grands paysages littoraux. Elle vient également d'un formidable **patrimoine bâti historique**, de nombreux témoignages architecturaux de qualité qui rappellent l'histoire de la commune et de l'organisation urbaine liée à cette histoire. Celle-ci fait dialoguer intimement les espaces portuaires, résidentiels, commerçants et aujourd'hui touristiques. Ce patrimoine souffre de quelques interventions architecturales hasardeuses voire malheureuses ou de constructions tout simplement discordantes, édifiées sans prendre en compte le caractère des lieux avoisinants.

L'**AVAP**, dont l'élaboration est mise en œuvre depuis 2013, va constituer un **outil** pour aider les porteurs de projets à mieux comprendre les caractéristiques et la valeur de leur propre patrimoine. Elle les guidera dans les choix des formes et des matériaux à mettre en œuvre. On garantira ainsi une **reconquête de la qualité urbaine et paysagère**.

Elle permettra également aux élus et aux services de l'Etat d'encadrer plus finement encore les constructions dans les secteurs urbains les plus sensibles, qu'il est nécessaire de sauvegarder. Certains espaces naturels du centre-ville seront définitivement protégés.

Cette **action** permettra de **conjuguer protection du patrimoine et du cadre de vie** des conquétinois, mais également développement touristique et économique, car c'est bien cette richesse architecturale et paysagère que viennent rechercher nos visiteurs.

Les travaux de finalisation de l'AVAP sont en cours ; elle sera présentée au public courant 2016 et devrait être achevée et opposable en 2017.

OBJECTIFS :

FINALISATION DE L'AVAP ET
PRESENTATION AU PUBLIC EN
2016

PREPARER LE PLAN LOCAL
D'URBANISME INTERCOMMUNAL
(PLUI)

ASSURER UNE VEILLE TECHNIQUE
SUR LA LOI LITTORAL

ACTION
24

PRESERVER LA BIODIVERSITE

AMENAGEMENT D'UN CHEMIN D'OBSERVATION ORNITHOLOGIQUE LE LONG DE LA RIA

S'il est un lieu où la richesse en matière de **biodiversité** se manifeste aux yeux de tous, c'est bien **la ria (Aber Konk)** et ce qui lui fait suite, l'étang de Kerjean. Au fil des saisons, au gré des marées, le paysage et ses hôtes changent.

Tous les jours et plus particulièrement le week-end, **les amateurs d'oiseaux**, quel que soit leur statut, **promeneurs curieux** de nature ou **ornithologues patentés**, se postent à des endroits stratégiques ou se baladent discrètement le long de la ria.

Satisfaire la curiosité de tous en aménageant une hutte d'observation ou en plaçant quelques panneaux explicatifs, voilà un **beau projet** ! Un projet qui compte tenu des contraintes du lieu (Natura 2000, Espace protégé, domaine public maritime...) demande une **réflexion préalable et approfondie**. Pour ce faire, on réunira toutes les compétences : Conquétinois férus d'ornithologie, scientifiques locaux, Parc Naturel Marin d'Iroise, CCPI... De cette **collaboration** naîtra une proposition d'aménagement qui attirera encore plus de monde et dotera la commune du Conquet d'un nouvel atout.

AUTRES ACTIONS :

PERENNISER LA CONVENTION
AVEC L'APICULTEUR

PROTEGER LES TALUS ET LE
BOCAGE

RASSEMBLER LES INVENTAIRES
EXISTANTS SUR LA BIODIVERSITE
LOCALE

DES ESPACES VERTS GERES DIFFEREMMENT

Lorsque l'on lave son linge, on évite de mélanger les couleurs et le blanc, le coton et le synthétique, on choisit une température adaptée...au risque, si on ne prend pas ces précautions, de se retrouver avec des vêtements abîmés ! Les espaces verts fonctionnent de la même manière : à chaque espace son type de gestion, sa fréquence d'entretien, le matériel utilisé... C'est ce qu'on appelle la **gestion différenciée**. Les services techniques du Conquet ont ainsi défini **7 classes d'entretien** pour la soixantaine de sites (87 hectares) dont ils ont la charge. Ainsi, certains parterres mériteront une attention particulière avec un passage régulier quand d'autres surfaces verront passer la tondeuse moins souvent, laissant place belle à la biodiversité. Les enjeux sont nombreux : **environnementaux** (limitation des pollutions, gestion des ressources naturelles...), **sociaux** (amélioration du cadre de vie, éducation...), **économiques** (optimisation des moyens, maîtrise du temps...) mais aussi **culturels** (identité des paysages communaux, transmission des savoir-faire...). Enfin, cette action se veut **pédagogique** car les techniques utilisées (paillage, désherbage manuel, tonte extensive...) s'appliquent aussi aux jardins particuliers et aux amateurs. La transmission de ces **savoir-faire** devient alors un formidable **vecteur de lien social et de mixité générationnelle**.

OBJECTIFS :

DEFINIR ET APPLIQUER UN PLAN DE GESTION COMMUNAL

INFORMER ET INITIER AU JARDINAGE ECOLOGIQUE

87 ha entretenus

12 kms de linéaires

1500 boutures

De mai à octobre, 120 000L d'eau de source récupérée

L'arrosage des massifs représente le travail de 2 agents pendant 2 jours/semaine



Classe	0	1	2	3	4	5	6
Type d'espace	Jardinière	Espace vert à vocation horticole affirmée	Espace vert à vocation horticole simple	Espace vert traditionnel	Espace vert extensif	Espace vert à caractère rustique, champêtre ou boisé	Espaces à vocation particulière
Définition	Jardinières non associées à un espace vert	Espace vert de prestige situé dans un lieu public très fréquenté	Espace vert traditionnel à l'aspect soigné	Espace vert de conception simple, rustique	Espace vert à entretien modéré	Espace vert rustique à entretien réduit.	Cimetière, terrain de sport
Objectifs d'entretien	Entretien suivi et très soigné	Entretien fréquent et soigné	Entretien suivi	Entretien simple et régulier	Entretien modéré	Entretien réduit	
Arrosage	☼☼☼	☼☼☼					
Tonte	—	🚜🚜🚜	🚜🚜	🚜	🚜 (fauchage)	🚜 (fauchage)	🚜🚜🚜
Biodiversité			🐝	🐝	🐝🐝	🐝🐝🐝	
Fleurissement	***	**	*	☼			
Taille / désherbage		✂️✂️✂️	✂️✂️	✂️✂️	✂️	✂️	🧴
Coût	€€€	€€€	€€€	€€	€	€	€€€

Chaque espace vert a ses caractéristiques propres

Et donc un type d'entretien approprié

ACTION 6

FAVORISER LES ECHANGES INTERGENERATIONNELS

DES ARBRES FRUITIERS POUR VALORISER L'ENVIRONNEMENT COLLECTIF

Quand on parle des **échanges intergénérationnels**, se pose immédiatement la question des meilleurs moyens pour **favoriser ces liens**. Les Temps d'Activités Périscolaires s'avèrent alors être un outil de choix – notamment lorsque que les associations et les habitants s'impliquent dans la mise en œuvre des **TAP**.

Certaines activités sont directement proposées en lien avec le **monde associatif local**, telles les ateliers d'anglais ludique animés par le Comité de jumelage ou encore les activités manuelles proposées par Loisirs et Créations. D'autres activités induisent un lien plus général avec la **population** : c'est le cas des plantations d'arbres effectuées dans le parc de Beauséjour, sous la houlette de Nathalie Soufflet, l'une des animatrices jeunesse de la commune, avec l'aide des services techniques.

Si en 2014/2015, les TAP, avec la participation de l'association ASPECT, avaient permis la **plantation** de poiriers, pommiers, et pruniers, cette année, les enfants se sont intéressés aux petits fruits : framboisiers, cassissiers et groseilliers. A l'automne, une **trentaine d'enfants** ont ainsi participé à la plantation, découvrant à cette occasion des techniques comme le paillage. Mais le champ des **découvertes** ne s'est pas limité aux aspects techniques. Les enfants ont également exploré la diversité des espèces d'arbres et d'arbustes fruitiers. Ils ont appris comment reconnaître les fruits et les feuilles, cet atelier les sensibilisant à la découverte de leur environnement naturel.

Enfin, si l'objectif est de planter chaque année une espèce différente d'arbres (et d'utiliser les fruits récoltés !), les enfants ont déjà pu mesurer l'impact de cette initiative sur des Conquétois ravis de voir **l'espace collectif enrichi** de la sorte. Comme les plus grands, ils ont pu contribuer à valoriser l'environnement et grâce à cette expérience, ils auront matière à **dialoguer avec leurs aînés**.

OBJECTIFS :

ASSOCIER LES HABITANTS
ET LES ASSOCIATIONS
DURANT LES TAP

ORGANISER UNE « FETE
DE LA JEUNESSE EN
2017 »

**98% des enfants
participent aux TAP**



Les TAP
Moments de découverte
et partage



ACTION 5

MAINTENIR LES STRUCTURES D'ACCUEIL JEUNES

OBJECTIF :

AU MINIMUM, MAINTENIR LE TAUX DE
PARTICIPATION AUX ACTIVITES PROPOSEES

Une équipe d'animateurs dynamiques

**Politique tarifaire basée sur le
quotient familial**

**137 Conquétois ont participé aux
activités jeunesse en 2015**



**ACTION
25**

OBJECTIFS :

30% DE FOYERS CONQUETOIS
EQUIPES DE COMPOSTEURS EN
2017

UN PROJET DE COMPOSTEUR
MUNICIPAL D'ICI 2017

ORGANISER DES VISITES POUR
TOUS A L'USINE DE TRI

INSTALLER DES POUBELLES
« PAPIER » DANS LES BUREAUX ET
LES BATIMENTS COMMUNAUX

TRIER SES DECHETS C'EST AUSSI ECONOMISER

Sur la Ville du Conquet, et sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes, c'est la **CCPI** qui détient la compétence «**collecte et traitement des déchets**». C'est-à-dire qu'elle se charge de la collecte des déchets ménagers et du tri sélectif, de la gestion des déchèteries et du traitement de tous les déchets produits sur son territoire.

Ainsi, en 2011, la CCPI à travers son programme de prévention des déchets s'engageait à les **réduire** de **7% en 5 ans**. Cet objectif est presque atteint, puisque le territoire a réduit ses déchets de 6.2% en 4 ans.

Chaque **usager** a un **rôle** à jouer, chacun d'entre nous peut en effet **limiter** ses déchets (en les compostant, en réparant, en donnant) ou les **trier** pour permettre leur recyclage (650 canettes d'aluminium permettent de fabriquer un vélo).

La commune peut agir également en mettant à disposition des usagers dans les bâtiments communaux (salles de sport, école, mairie...), des **dispositifs de tri** (bacs pour les papiers par exemple) ou en continuant à **informer** ses citoyens grâce à différents biais de communication.

Plus d'informations sur la gestion des déchets ?

www.pays-iroise.bzh/environnement/dechets

Le saviez-vous ?

1 Tonne de déchets ménagers coûte **120€** pour son traitement : 28€ de collecte, 92€ d'incinération

Au Conquet cela représente une somme de **82 000€ par an**

Chaque français produit en moyenne **365 kg** d'ordures ménagères par an !

Coût de traitement d' **1 Tonne** de **déchets verts** : **11€**

Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas !

**ACTION
30**

MONTRER L'EXEMPLE, LE FAIRE SAVOIR ET L'EXPLIQUER

UNE MAIRIE A L'AMBITION ECO-RESPONSABLE

Dans le cadre de l'action 30, élus et agents se sont concertés pour proposer des gestes simples à réaliser dans le cadre de leur mission, afin d'économiser l'eau, l'énergie et de diminuer les déchets.

Regroupés dans une charte interne d'éco-responsabilité, ces gestes faciles, bien souvent automatiques à domicile, engagent élus et agents à faire du mieux possible. Des économies pour la commune, mais aussi un exemple à suivre !

Chacun adopte le bon geste

Tri du papier

Impressions recto-verso



OBJECTIFS :

EDITER UNE CHARTE INTERNE D'ECO-RESPONSABILITE

ORGANISER UNE JOURNEE « PORTES OUVERTES »

AU MOINS UNE COMMUNICATION PAR AN SUR L'ACTION D'UN SERVICE

Charte interne d'éco-responsabilité

**ACTION
12**

OBJECTIFS :

COMPLÉTER L'OFFRE DE CIRCUITS
DE RANDONNÉE

AMÉLIORER L'OFFRE D'ACCUEIL
POUR LES PIQUE-NIQUES

DEVELOPPER DES ACTIVITES POUR
LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET
LA FLORE, LA GEOLOGIE ET LES ILES

DES NOUVEAUX CIRCUITS DE RANDONNÉE

Par tous les temps, en toutes saisons, ils sont nombreux les **randonneurs** locaux et extérieurs qui arpentent avec plaisir les chemins du Conquet. On les rencontre le plus souvent le long du sentier côtier, le fameux **GR 34**, sur la Presqu'île de Kermorvan et au « Bois de pins ». Si ces lieux offrent une vue extraordinaire et satisfont à la fois les curieux de nature et d'histoire, on ne saurait pour autant contenir les balades conquétoises dans ce cadre unique.

L'étude toponymique réalisée par l'Office de la langue bretonne, le travail entrepris par une équipe de bénévoles pour ouvrir des **voies charretières abandonnées**, les **lavoirs** qui parsèment le territoire et les **zones humides** qu'il faudra mieux identifier, tous ces éléments doivent entraîner les marcheurs hors des sentiers battus.

Pour aller à la découverte de la **campagne conquétoise**, on balisera un nouveau circuit partant de Beauséjour et passant par Prad ar C'halvez, Kerastang, Kerangoff, Bréhostou, Prat Mélou, Keringar... A partir de ce quartier, deux possibilités : un circuit plus court avec retour par Kervidré et Croas ar Veyer, un autre plus long par Kerinou, Penzer, Lochrist... Une balade organisée avant l'été 2016 permettra de mieux définir le cheminement et de répertorier les lieux qui méritent une **signalétique appropriée** concernant l'histoire locale, la toponymie, la faune et la flore.

**Cartographie d'un
nouveau circuit de
randonnée**

3 circuits existants :
2 de 10 kms
1 de 2,5 kms en ville



Il en faut de l'énergie
pour remettre à jour
les chemins oubliés
et les trésors perdus

Création de nouvelles aires de pique-nique

**500 personnes ont participé aux sorties
organisées par l'office en 2015**

**ACTION
34**

**DES OUTILS VARIÉS POUR COMMUNIQUER
SUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE**



Parce qu'il n'est pas toujours facile de se tenir informé des bonnes pratiques en terme de consommation, tri des déchets, jardinage, économies d'énergie, etc., la mairie s'engage à guider ses citoyens, à travers la diffusion d'astuces (identifiées par le mini-logo) et de guides, à faire toujours un peu mieux sur des gestes quotidiens. Car si les éco-gestes sont souvent bons pour l'environnement, ils le sont aussi pour le porte-monnaie !

OBJECTIFS :

DIFFUSER 1 ECO-ASTUCE 2 FOIS PAR MOIS
DANS LA FEUILLE INFOS

DIFFUSER DES GUIDES PRATIQUES
PAR COURRIEL AUX CITOYENS

CREATION D'UNE PAGE DEDIEE SUR LE SITE INTERNET

ACTION
22

LA PASSERELLE DU CROAË FAIT PEAU NEUVE

300 000€ pour la
réparation de la
passerelle

La passerelle, édifée en 1949 entre LE CONQUET et PLOUMOGUER, assure une fonction de **liaison douce** entre le centre-ville et les quartiers du Cozquies et de Maison Blanche. Elle est le lien entre le « **continent** » et la **Presqu'île** devenue conquétoise. Elle a remplacé une construction en bois édifée par les allemands. En l'empruntant on se rend de la place de Llandeillo à la plage des Blancs Sablons en un petit quart d'heure. C'est aussi rapide qu'en automobile, et, à **bilan carbone nul**, cela permet de s'offrir une magnifique balade d'agrément tout en savourant un exercice salubre et indolore.

Les circonstances administratives ont fait que le **Conseil départemental**, dans le cadre de la concession portuaire, l'a considérée comme un **ouvrage portuaire** et en a confié l'entretien à la **chambre de commerce et d'industrie**, qui gère les ports du Conquet.

Les élus de la commune et de la CCPI ont estimé que **le rôle** de la passerelle était, au-delà de sa vocation maritime finalement anecdotique, d'abord **essentiel** pour les conquétois, leurs visiteurs et les amateurs de randonnées pédestre ou cycliste.

Au regard de quelques signes de fatigue de l'ouvrage, l'évidence de réparations à court terme s'est imposée à tous. Il a donc été décidé que la communauté de communes prendrait en charge les **travaux** qui permettront d'assurer la **pérennisation** de l'ouvrage. La CCPI intervient à ce titre dans le cadre de sa politique de promotion des **liaisons douces**.

Différentes **options de réparation** et de reconstruction ont été examinées par les services communautaires; la CCPI va inscrire une somme de **300 000 €** dans son budget pour mettre en œuvre les travaux nécessaires dès 2016 et assurer le confortement de l'ouvrage existant.

ACTION
36

FAIRE VIVRE L'AGENDA 21

UN COMITE DE PILOTAGE POUR ANIMER LA DEMARCHE

On le sait, l'Agenda 21 reste souvent un **objet** un peu abscons - sinon franchement obscur, en tous cas **complexe**. Il s'agit pourtant simplement de **rassembler les énergies et les compétences** afin de décider **ensemble d'une feuille de route pour l'avenir de la commune** !

La règle du jeu est simple : **harmoniser les facteurs économiques, sociaux et environnementaux**, dans la recherche du **meilleur équilibre local**. Chaque **territoire** est **unique**. Chaque Agenda 21 l'est donc également - même si la méthodologie est commune.

L'outil Agenda 21 n'est certes pas parfait. Mais il induit à minima une **méthodologie**. Il oblige à un inventaire toujours réactualisé de ses forces et de ses faiblesses. Il **favorise la réflexion**. Quelle collectivité peut faire l'économie d'une réflexion sur les enjeux de territoire ?

Et pour **orchestrer** cette dynamique vitale, il existe un **comité de pilotage** ! Composé de quelques élus motivés, du secrétaire de mairie et d'un représentant de la CCPI, Le "Copil" de l'Agenda 21 se réunit très régulièrement. Durant toute la genèse de l'Agenda 21, il rassemble les idées, bâtit la structure du projet, communique sur son avancement, tente d'impliquer le plus possible l'ensemble des acteurs locaux.

Une fois l'Agenda 21 rédigé et les actions lancées, le Copil continuera bien sûr à se réunir, avec un devoir permanent de **communication** et d'**information**. Sorte de berger chef d'orchestre, le Copil aura vocation à faire vivre l'Agenda 21 : rassembler, motiver, guider, organiser, diffuser... Il devra aussi veiller à la rigueur des **évaluations** de chaque action.

Et face aux grandes décisions municipales, le Copil devra en outre veiller à la cohérence de ces choix communaux avec les orientations de l'Agenda 21. Le berger chef d'orchestre devra donc aussi être un sage !

Bref, l'Agenda 21 oblige les membres du Copil à être très motivés. Déterminés. Mais parions que comme l'enthousiasme, la détermination est communicative !

OBJECTIFS :

ORGANISER 1 REUNION
PUBLIQUE PAR AN POUR
FAIRE LE BILAN DE L'A21

REUNIR LE COPIL 1 FOIS
PAR TRIMESTRE

ORGANISER L'EVALUATION
DE L'A21 EN 2018



Le copil dynamise

l'agenda 21



LA VILLE DU CONQUET REMERCIE TOUTES CELLES ET CEUX
QUI ONT PARTICIPÉ À L'ÉLABORATION DE CET AGENDA 21
ET QUI SERONT ACTEURS DE SA MISE EN OEUVRE



Besoin de complément d'informations ?
Des suggestions ?
Vous souhaitez vous impliquer dans l'une
ou l'autre des actions proposées ?
Adressez-vous à agenda21@leconquet.fr
ou directement en mairie.

LE 16 JANVIER 2016 À 11H16



Retrouvez toutes les
informations relatives à
l'Agenda 21
sur notre site internet

www.leconquet.info/agenda-21

Agenda 21 réalisé par



Démarche soutenue par



COMMUNAUTÉ
Pays d'Iroise
DE COMMUNES

Outil méthodologique

